

COMMENT FINANCER VOS PROJETS D'INNOVATION ?

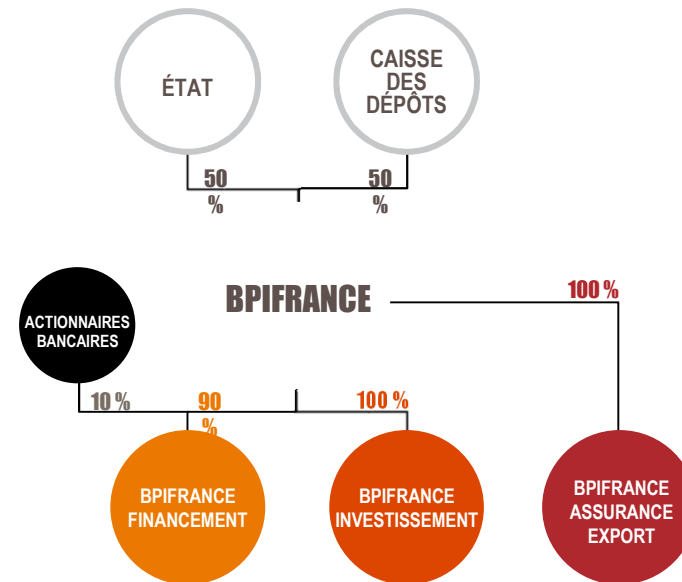
LA JOURNÉE DU VERRE VERT - MINESPARISTECH

8 JANVIER 2019

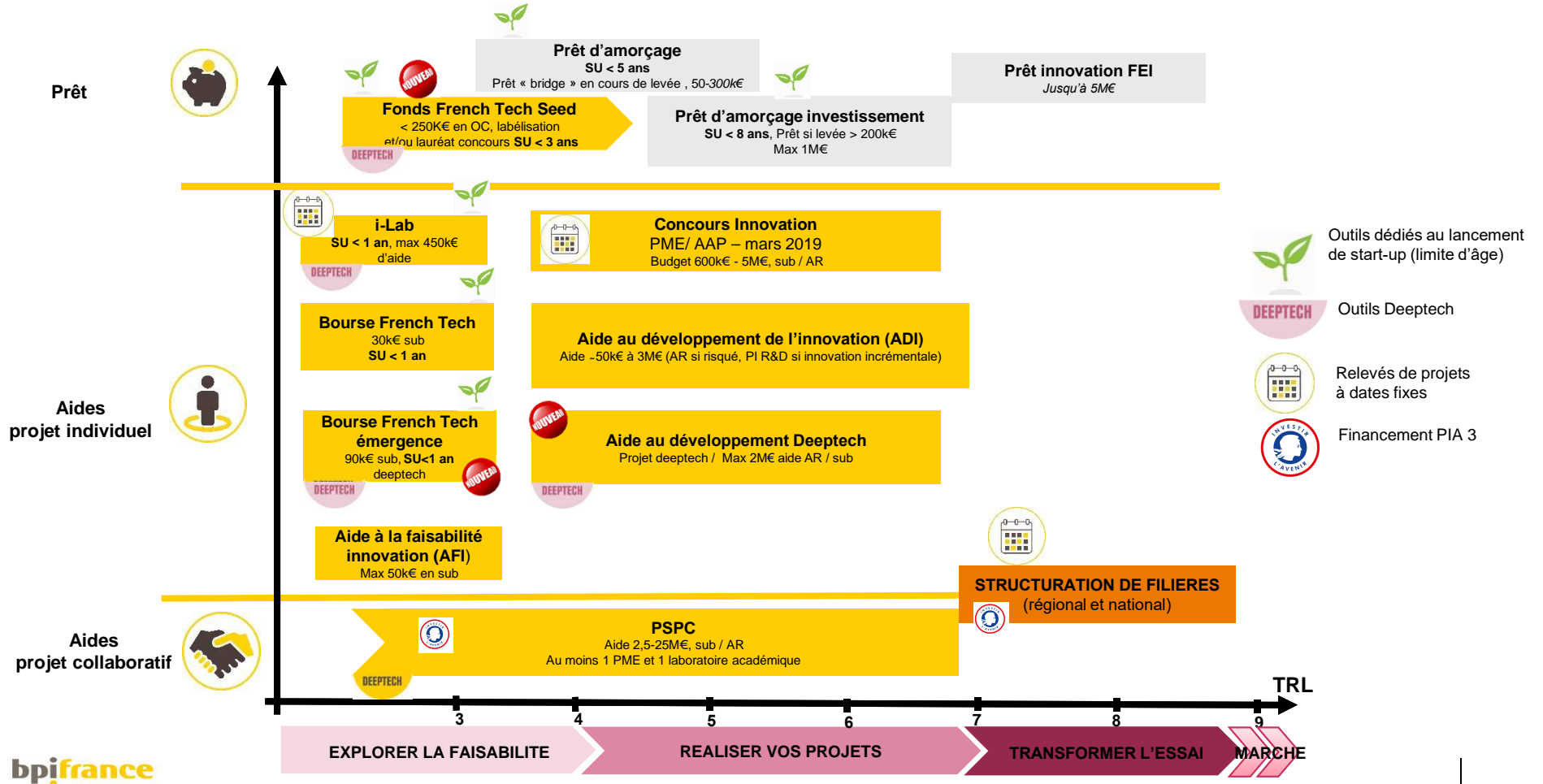
AGNÈS LAURENT-MOREAU

Tous les instruments publics de financement réunis

Créé par la loi du 31 décembre 2012, **Bpifrance** est détenu à 50 % par l'État et 50 % par la Caisse des dépôts. Dès sa création, le groupe s'est organisé autour de deux pôles : **Bpifrance Financement** et **Bpifrance Investissement**. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle filiale **Bpifrance Assurance Export** assure, au nom de l'État et sous son contrôle, l'activité export des entreprises.



Les outils de financements Bpifrance



Les nouveaux financements DeepTech 2019



09/01/2019

- **Définition projet DeepTech**
- **Bourse French Tech émergence**
- **Aide au développement DeepTech**
- **Fonds French Tech Seed (FTS)**

Bourse French Tech Emergence

Objectifs: financer la création d'une entreprise deep tech et particulier les phases de maturation et d'études de faisabilité

Modalités

Jusqu'à 70% des dépenses prévisionnelles	Entreprise de moins d'un an avec une qualification deep tech		 Au fil de l'eau
	Durée des projets 12 À 18 MOIS	TAILLE DES PROJETS MONTANT D'AIDE JUSQU'À 90K€	
Projet monopartenaire	Financement Subvention	DEEPTECH	



Spécificité du process :

- Porte uniquement sur des personnes morales (à la différence de la BFT classique qui peut porter sur une personne physique)

Aide au développement deeptech

Objectifs: financer les étapes de R&D et de validation de la technologie après la preuve de concept.





Modalités

Jusqu'à 45% des dépenses pour une PE et 35% pour une ME	Entreprise avec une qualification deep tech		 Au fil de l'eau
	Durée des projets 12 À 36 MOIS	TAILLE DES PROJETS MONTANT D'AIDE JUSQU'À 2M€	
Projet monopartenaire	Financement Subvention (50% max montant total de l'aide) et avance récupérable	DEEPTech	 bpi france

Focus : French Tech Seed

Objectifs: amplifier les premières levées de fonds (ultra-amorçage) des entreprises à forte intensité technologique dans une logique de co-investissement avec des investisseurs privés

Modalités

Montant des OC à hauteur de 2 pour 1 des fonds privés levés	Entreprise à forte intensité tech (en rupture) de moins de 3 ans, accompagnée par un prescripteur ou lauréate du concours I-lab	MONTANT DES FINANCEMENTS EN OC DE 50 À 250K€	 Au fil de l'eau
	Durée Remboursement des OC en 1 fois à 5 ans (sauf conversion préalable)		 Prescripteur labellisé et Chargé d'affaire en région
Financement de l'entreprise non d'un projet	Financement Obligations convertibles	Toutes start-ups technologiques	 

Spécificité du process :

- Les entreprises doivent être accompagnées par des prescripteurs labellisés ou lauréats du Concours I-Lab ou Concours Nationaux d'Innovation du PIA dans l'année.
- Sollicitation concomitante ou juste après la levée de fonds auprès des investisseurs privés

Autres financements spécifiques

- **I-lab**
- **Concours
d'innovation**
- **PSPC**

i-Lab : CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

Objectifs : accompagner la création d'entreprise

i-Lab

Jusqu'à 60% Des dépenses éligibles pour les projets portés par des petites entreprises	Entreprise créée dans l'année	
	DURÉE DES PROJETS 12 à 36 mois	TAILLE DES PROJETS Max 450 k€ d'aide
PROJET MONOPARTENAIRE	FINANCEMENT Subvention	TOUTES THÉMATIQUES TECHNOLOGIE INNOVANTE



Ouvert jusqu'au
26 février



Chargé
d'affaire en
régions



bpifrance



Critères particuliers pour la sélection :


- Degré d'innovation
- Stratégie d'entreprise (aspect technico-éco à ne pas négliger)
- Equipe


Concours d'innovation



Objectifs: Accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes

Modalités

35 à 45 % aide 45 % pour les petites entreprises 35 % pour les moyennes entreprises	PME	TAILLE DES PROJETS BUDGET 600K€ À 5 M€ STADE : TRL 4 → 6/7
Projet monopartenaire	Durée des projets 12 À 36 MOIS	5 Thématiques par AAP: French Fab, Santé, Espace, Numérique, Cybersécurité
	Financement 2/3 subvention – 1/3 avance récupérable	

 Prochain AAP :
ouverture le 19 février
clôture le 14 mai 2019

 Direction des Filières
Industrielles

Critères particuliers pour la sélection :

- Eco-conditionnalité
- Pertinence par rapport à la thématique du Concours
- Maturité de la technologie
- Degré de rupture

PSPC (Projets Structurants Pour la Compétitivité)

Objectifs : financer des projets de R&D ambitieux pour renforcer la position des industries et des entreprises françaises sur les marchés porteurs

Modalités

30 à 50 % aide 50 % pour les PME, 40 % pour les ETI 30 % pour les grands groupes 100 % Etablissements public	PME, ETI, Grands Groupes, Etablissements publics	TAILLE DES PROJETS BUDGET 5 À 50 M€	 Au fil de l'eau
Projet collaboratif : au moins une PME et un acteur public de recherche	Durée des projets 3 À 5 ANS	Toutes thématiques	 Direction des Filières Industrielles
Financement Subvention & Avance récupérable		 	

Critères particuliers pour la sélection :

- Impliquer significativement des PME et ETI en termes d'importance des travaux
- Innovation de rupture
- Perspectives marché attractives

Direction des filières industrielles



Domaine Industrie



Agnès LAURENT-MOREAU
Responsable du domaine Industrie
01 41 79 81 10 - agnes.laurent@bpifrance.fr



Emilie GARCIA
Responsable sectoriel matériaux et
procédés
01 53 89 79 09 - emilie.garcia@bpifrance.fr



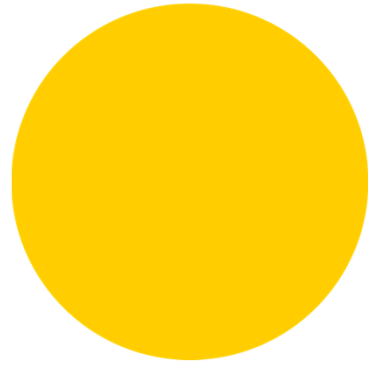
Abdelkader BERKANE-KRACHAI
Responsable sectoriel transport
01 53 89 87 73 -
abdelkader.berkane@bpifrance.fr



Thierry BUR
Responsable sectoriel industrie
01 41 79 80 92 - thierry.bur@bpifrance.fr



Julien CHOLIN
Responsable sectoriel transport
01 53 89 96 04 - julien.cholin@bpifrance.fr



**SERVIR
L'AVENIR**

